



ÉVALUATION DU STOCK DE MORUE FRANCHE (*GADUS MORHUA*) DE LA SOUS-DIVISION 3PS DE L'OPANO EN 2025

CONTEXTE

La Direction de la gestion des pêches de Pêches et Océans Canada (MPO) a demandé un avis actualisé sur l'état du stock de morue franche de la sous-division 3Ps de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord (OPANO) afin de guider les décisions relatives à ce stock pour la période de gestion 2026 à 2027. Ce stock est prescrit en vertu de l'article 6 de la *Loi sur les pêches*. Une procédure de gestion visant à orienter le total autorisé des captures (TAC) annuel a été adoptée dans le cadre du [plan de rétablissement](#) de ce stock. Le présent avis scientifique découle de la réunion d'examen régional par les pairs sur l'évaluation de la morue franche de la sous-division 3Ps qui a eu lieu du 4 au 7 novembre 2025. Toute autre publication découlant de cette réunion sera publiée, lorsqu'elle sera disponible, sur le [calendrier des avis scientifiques du Pêches et Océans Canada \(MPO\)](#).

AVIS SCIENTIFIQUE

État du stock

- La biomasse du stock reproducteur (BSR) de 2026 devrait être inférieure au point de référence limite (PRL), avec une probabilité supérieure à 99 %. Le stock demeure dans la zone critique.

Tendances du stock

- Le stock se trouve dans la zone critique depuis 2000, la BSR étant proche des niveaux les plus bas de la série chronologique, entre 19 et 30 kilotonnes (kt), depuis 2009. En 2026, la BSR a été estimée à 26,7 kt (intervalle de confiance [IC] à 95 % = 20,7 à 34,3), soit 40 % (IC à 95 % = 31 à 52 %) du PRL (66 kt).
- Le stock n'a pas atteint la croissance prévue dans le plan de rétablissement.
- Le recrutement est perturbé depuis le début des années 1990. Le taux de recrutement toujours bas, combiné à un stock gravement épuisé, donne à penser que le potentiel de croissance de ce stock demeurera faible.
- La mortalité naturelle (M) a augmenté considérablement entre le début des années 2000 et les années 2010 et atteint un sommet de la série chronologique en 2019, mais elle a diminué depuis, traduisant des améliorations de l'état de la morue franche. L'estimation de la valeur moyenne de M pour les âges 5 à 8 en 2025 est de 0,31 (IC à 95 % = 0,31 à 0,32), près des niveaux moyens de la série chronologique (0,33).
- La mortalité par pêche (F) a diminué depuis le début des années 2000. La valeur moyenne de F pour les âges 5 à 8 est faible (fourchette de 0,02 à 0,04) depuis 2020.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- L'écosystème de la sous-division 3Ps subit des changements structurels associés à l'évolution du climat océanique. Les changements océanographiques en cours sont d'importants facteurs des décalages observés dans les communautés.
- La faible biomasse de la morue franche, le déclin de sa dominance parmi les piscivores et la diminution des poids selon l'âge indiquent que la productivité de l'espèce dans la sous-division 3Ps demeure freinée.
- La poursuite du réchauffement de l'océan devrait avoir des effets négatifs sur la productivité de la morue franche dans la sous-division 3Ps.

Avis sur le stock

- Conformément à la procédure de gestion, le TAC maximal serait de 1 465 tonnes (t) pour 2026. Cependant, comme la taille actuelle du stock est probablement surestimée, il y a un risque accru que les prélèvements à ce niveau dépassent la valeur maximale de F définie dans le plan de rétablissement.
- Les changements dans la répartition du stock et la réduction de la croissance ont entraîné un changement majeur dans la compréhension de ce stock. C'est pourquoi aucune projection pluriannuelle n'a été fournie et il convient de revoir le plan de rétablissement et la procédure de gestion connexe.
- Compte tenu de la faiblesse de l'état et de la productivité du stock, il convient de maintenir les prélèvements par toutes les sources au plus bas niveau possible jusqu'à ce que le stock quitte la zone critique.

FONDEMENT DE L'ÉVALUATION**Détails de l'évaluation****Année d'approbation de l'approche d'évaluation**

2019 (Varkey *et al.* 2022)

Type d'évaluation

Évaluation complète

Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète : 2024 (MPO 2025)
2. Dernière mise à jour de l'année intermédiaire : S.O.; ce stock est évalué chaque année.

Approche d'évaluation du stock

1. Catégorie générale : Modèle d'évaluation du stock
2. Catégorie précise : Modèle état-espace fondé sur l'âge pour l'évaluation du stock

Cette évaluation utilise un modèle état-espace fondé sur l'âge adapté pour l'évaluation du stock (hybride, Varkey *et al.* 2022) pour l'estimation des tendances du stock depuis 1959. Le modèle intègre les données provenant des pêches et des relevés pour estimer les processus variables dans le temps qui sont liés à la mortalité par pêche (F) et à la mortalité naturelle (M). Les tendances de la mortalité naturelle intègrent l'état de la morue franche.

Cette évaluation a également examiné un modèle état-espace complémentaire (Champagnat *et al.* 2024) à titre de vérification de la cohérence; ce modèle a révélé des tendances semblables au modèle d'évaluation hybride. Au cours de l'année terminale, le modèle état-espace indique une diminution du recrutement qui n'est pas indiquée par le modèle hybride.

Approche d'évaluation de l'écosystème et des changements climatiques

L'environnement physique a été caractérisé par l'examen des tendances du climat océanique à l'aide d'indicateurs océanographiques et de l'indice climatique de Terre-Neuve-et-Labrador (ICTNL). Les composantes du réseau trophique examinées étaient les suivantes :

1. les niveaux trophiques inférieurs, caractérisés par la production primaire et les indicateurs zooplanctoniques;
2. l'état et les tendances de la communauté de poissons;
3. un examen des renseignements disponibles sur les oiseaux de mer et les mammifères marins.

La caractérisation des interactions écologiques et environnementales comprenait les régimes alimentaires des poissons et des estimations de la consommation de nourriture. Les considérations relatives à l'habitat comprenaient des renseignements sur la diversité biologique, les zones benthiques importantes et les mesures de gestion par zone. Les paramètres regroupés des pêches pris en compte comprenaient l'empreinte de la pêche et le risque de surpêche de l'écosystème. L'examen des voies des effets des changements climatiques a exploré le lien entre le climat océanique et la productivité de l'écosystème, ainsi que l'effet potentiel des changements dans la variabilité de l'ICTNL. Un indice de la mortalité fondé sur l'état de la morue franche est utilisé pour l'intégration des processus ascendants dans le modèle d'évaluation.

Hypothèse relative à la structure du stock

La structure du stock de morue franche dans la sous-division 3Ps de l'OPANO est complexe, avec des composantes côtières et hauturières, de même que des composantes migratrices et non migratrices. Les études par marquage et les études génétiques montrent un certain mélange avec des stocks adjacents, mais son ampleur est inconnue. Ces composantes sont gérées collectivement comme un seul stock à l'aide d'un point de référence limite.

Points de référence

- Point de référence limite (PRL) : 66 kt. Le PRL a été défini sur la base d'une évaluation visuelle du recrutement et de la dispersion de la biomasse du stock reproducteur (BSR) afin de déterminer le point en dessous duquel seul un faible recrutement a été observé, et il a été étayé par des analyses par points de rupture (MPO 2020).
- Point de référence supérieur du stock (PRS) : S.O.; non défini.
- Taux d'exploitation de référence (TER) : S.O.; non défini.
- Point de référence cible (PRC) : S.O.; non défini.

Objectifs de gestion

Ce stock fait l'objet d'un plan de rétablissement dont l'objectif premier est de faciliter la croissance du stock de manière à le faire sortir de la zone critique (c.-à-d. l'amener au-dessus

du PRL) en maintenant les prélèvements par toutes les pêches au plus bas niveau possible jusqu'à ce que le stock ait quitté cette zone. À l'appui de ce plan de rétablissement, l'évaluation du stock porte sur les éléments suivants :

- si les estimations médianes de la BSR tirées du modèle actualisé se situent dans l'enveloppe de probabilité de 75 % des projections de rétablissement dans les conditions de productivité dominantes (MPO 2023);
- s'il y a eu un déclin soutenu du stock sur trois ans ou plus;
- si l'information scientifique indique un changement important dans la compréhension du stock.

Données

- Relevé de recherche canadien mené par le MPO (de 1983 à 2005, de 2007 à 2019, 2021, 2022, 2024 et 2025)
- Relevé français (évaluation des ressources halieutiques de la zone 3Ps ou ERHAPS; de 1978 à 1991)
- Relevé de l'industrie mené par le Conseil des allocations aux entreprises d'exploitation du poisson de fond (GEAC; de 1997 à 2005)
- Relevés par pêche sentinelle à la palangre et au filet maillant (de 1995 à 2024)
- Débarquements et prises selon l'âge dans la pêche commerciale (de 1959 à 2024)
- Programme de monitoring de la zone Atlantique (de 2008 à 2025)
- Chlorophylle de surface MODIS/Aqua (de 2003 à 2025)
- Données de marquage-recapture (de 2001 à 2024)

Modifications des données :

- Les poids du stock appliqués précédemment dans le modèle d'évaluation avaient été estimés uniquement en fonction des strates extracôtières du relevé de recherche. Compte tenu des changements de la répartition relative de la morue franche dans les relevés récents et des différences dans la taille selon l'âge à l'échelle de la zone de relevé, ces poids ont été révisés de façon à intégrer les strates côtières et extracôtières, ce qui a modifié les estimations des poids du stock depuis le début des années 1990. Cela a entraîné une diminution importante de la taille estimée selon l'âge et de la BSR (figure 2D).
- Les prises commerciales selon l'âge pour 2023 ont été réévaluées après une légère correction.
- La normalisation de l'indice de la pêche sentinelle a été élargie de manière à inclure des données supplémentaires.

ÉVALUATION

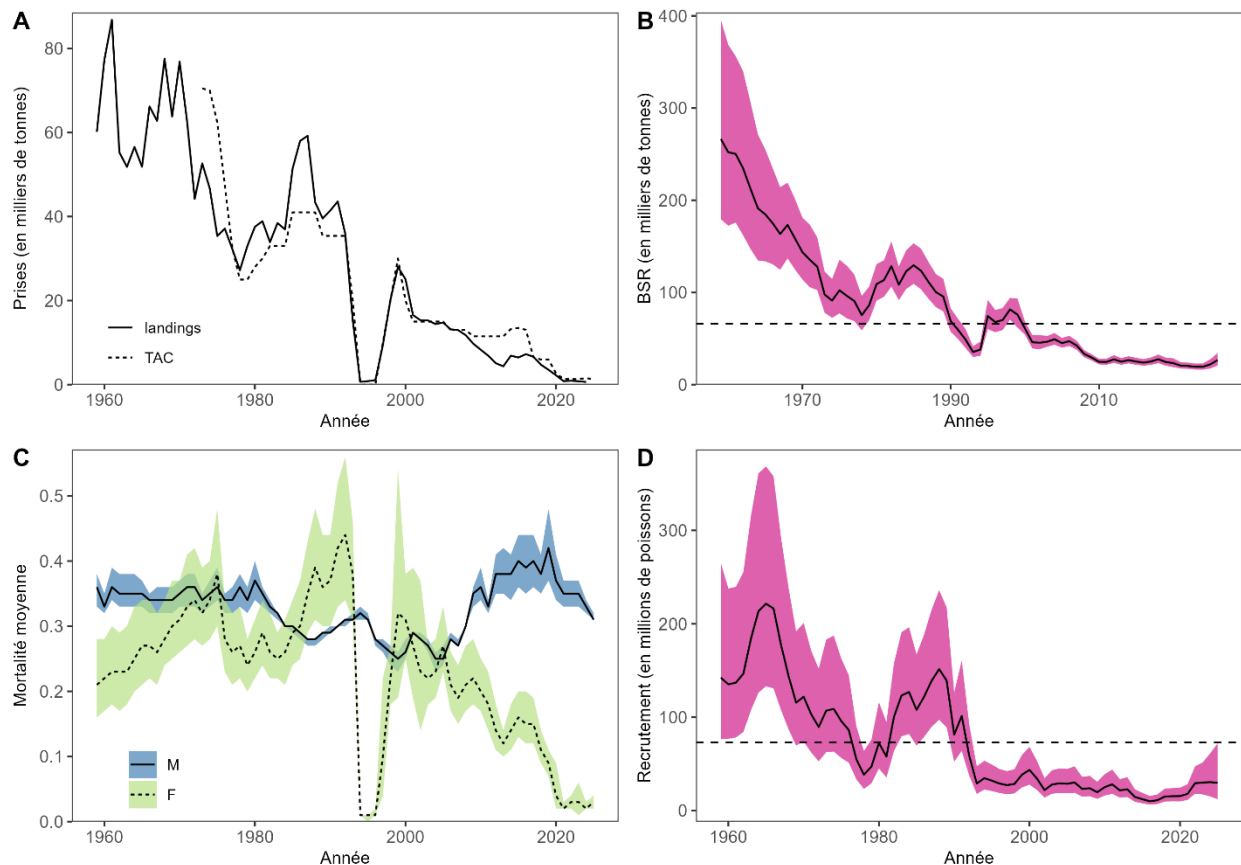


Figure 1. A) Débarquements annuels déclarés (ligne continue) et total autorisé des captures (TAC; ligne tiretée). B) Estimations de la BSR (ligne noire continue = estimation médiane; zone ombrée = intervalle de confiance à 95 %) par rapport au PRL (ligne tiretée; PRL = BSR de 66 kt). C) Mortalité moyenne naturelle (M; ligne continue) et par pêche (F; ligne tiretée), âges 5 à 8; estimations avec les intervalles de confiance à 95 % ombrés. D) Recrutement estimé (estimation médiane de l'abondance des poissons d'âge 2, avec intervalle de confiance à 95 %), avec la moyenne de la série chronologique (ligne horizontale tiretée = 73 millions).

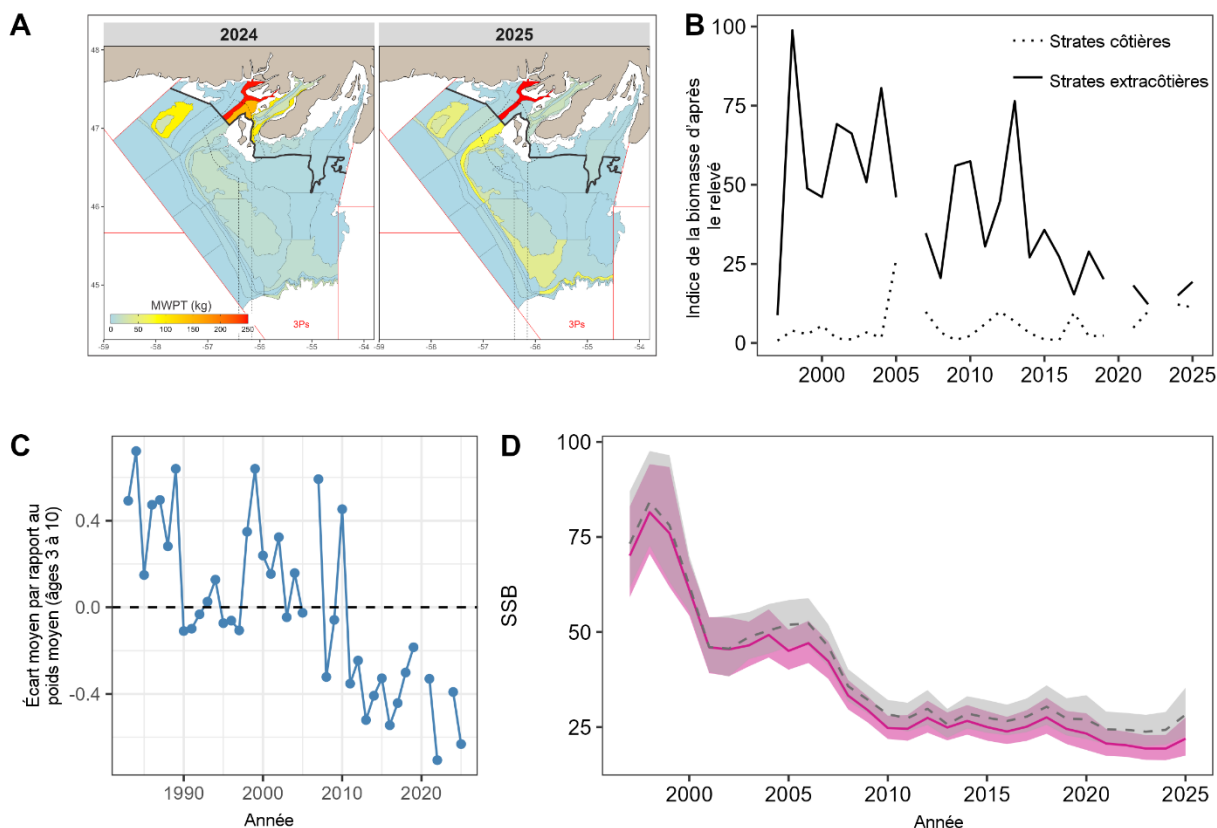


Figure 2. A) Le poids moyen par trait (PMT, en kilogrammes) par strate de relevé pour les années 2024 et 2025 montre une répartition continue du stock près de la côte. La ligne grise continue indique la limite entre les strates côtières et extracôtières. La zone de relevé a été élargie de manière à inclure les strates côtières en 1994 et 1997. B) Les indices de la biomasse d'après le relevé depuis 1997 pour les strates côtières (en pointillés) et extracôtières (lignes continues) montrent des diminutions importantes dans les eaux extracôtières. C) Écart moyen du poids moyen selon l'âge pour les morues franches des âges 3 à 10 dans le relevé de recherche, les écarts négatifs indiquant des tailles plus petites. D) Comparaison des estimations de la BSR effectuées à l'aide des poids du stock calculés à partir des poissons dans les strates extracôtières uniquement (ligne grise en pointillés avec IC à 95 %), telles qu'utilisées dans les évaluations précédentes, et à l'aide des poids actualisés pour inclure les strates côtières (ligne continue rose, comme à la figure 1B), à utiliser dans la présente évaluation et à l'avenir.

État du stock et tendances

Tableau 1. Estimations de la taille récente de la population de morues franches de la sous-division 3Ps et des taux de mortalité récents par le modèle d'évaluation hybride.

Année	Médiane de la BSR et IC à 95 % (en milliers de tonnes)	BSR/Blim (médiane)	Nombre médian de recrues et IC à 95 % (en millions)	Moyenne de M (âges 5 à 8)	Moyenne de F (âges 5 à 8)
2021	20,7 (17,5; 24,5)	31 %	17,9 (11,4; 28,3)	0,35	0,02
2022	20,2 (17,2; 23,8)	31 %	29,3 (18,1; 47,4)	0,35	0,03
2023	19,4 (16,4; 22,9)	29 %	30,0 (17,4; 51,5)	0,35	0,03
2024	19,3 (16,3; 22,9)	29 %	30,5 (15,2; 61,2)	0,33	0,02
2025	22,0 (17,5; 27,5)	33 %	29,7 (12,2; 71,9)	0,31	0,03
2026	26,7 (20,7; 34,3)	40 %	-	-	-

Biomasse

La BSR était inférieure au PRL (66 kt) de 1991 à 1994, avec un creux à environ 35 kt en 1993 (figure 1). Le stock a augmenté du milieu à la fin des années 1990, alors qu'un moratoire sur la pêche dirigée était en place (de 1993 à 1997), mais en 1999, il a recommencé à diminuer à la suite de la réouverture de la pêche. De 2001 à 2006, la BSR est restée relativement stable, avec des valeurs comprises entre 45 et 50 kt. D'autres baisses ont suivi et la BSR se situe généralement entre 20 et 25 kt depuis 2009.

Les niveaux du stock jusqu'en 2026 sont déterminés en fonction de la sélectivité actuelle de la pêche et d'une prise présumée de 1,251 kt (le TAC) en 2025. La BSR de 2026 devrait être inférieure au PRL avec une probabilité supérieure à 99 %; elle est estimée à 26,7 kt (IC à 95 % = 20,7 à 34,3), soit 40 % (IC à 95 % = 31 à 52 %) du PRL (66 kt).

La structure selon l'âge de la population est tronquée, peu de poissons âgés étant observés. Selon une rétrospective cohérente du modèle et de l'évaluation, la BSR actuelle est probablement surestimée.

Recrutement

Le recrutement (abondance des poissons d'âge 2) est perturbé depuis le début des années 1990. Les estimations sont inférieures à la moyenne à long terme (73 millions de poissons) depuis cette période et, au cours de la dernière décennie, ont atteint des creux de la série chronologique (10 à 12 millions de poissons de 2015 à 2017). Le recrutement a légèrement augmenté par rapport à ces creux et s'établit à près de 30 millions de poissons depuis 2022, soit environ la moyenne pour la période de recrutement perturbé (tableau 1; figure 1D). Compte tenu de la faiblesse de la BSR et du recrutement, de la structure par âge tronquée de la population, de la petite taille selon l'âge et de l'âge précoce à la maturité, les perspectives à court terme d'amélioration du recrutement sont limitées. Le taux de recrutement toujours bas, combiné à un stock gravement épuisé, donne à penser que le potentiel de croissance du stock demeurera faible.

Taux d'exploitation

L'estimation de la valeur pondérée de la mortalité par pêche (F) de la population (âges 5 à 8; F_{5-8}) était inférieure à 0,02 pendant le moratoire (d'août 1993 à mai 1997) lorsque les prélèvements étaient composés uniquement des prises accessoires et des captures dans les pêches récréatives, puis a rapidement augmenté pour atteindre 0,3 en 1999 et 2000 après la réouverture de la pêche. La valeur de F_{5-8} diminue depuis, coïncidant avec une série de réductions du TAC et de la participation à la pêche; elle est comprise entre 0,02 et 0,04 depuis 2020. Depuis la mise en œuvre de la procédure de gestion, les prises se situent dans la plage spécifiée par la procédure de gestion.

Mortalité naturelle

La mortalité naturelle (M , âges 5 à 8) a augmenté considérablement entre le début des années 2000 et les années 2010, sa moyenne se chiffrant à 0,38 entre 2010 et 2020 (sommet de la série chronologique de 0,42 en 2019). La valeur de M a diminué au début des années 2020, ce qui coïncide avec l'amélioration de l'état de la morue franche. La valeur de M est estimée à 0,31 en 2025, une valeur proche de la moyenne de la série chronologique (0,33).

Répartition spatiale

Le relevé de recherche a montré une diminution constante de la biomasse dans les strates extracôtières, les indices connexes en 2022 et 2024 étant aux niveaux observés les plus bas

depuis 1998. Cette baisse, conjuguée aux faibles augmentations dans certaines strates côtières, s'est traduite par une forte proportion de la biomasse observée sur les côtes (figure 2). Les causes de ce changement dans la répartition ne sont pas connues. Ces déclin pourraient avoir une incidence négative sur la résilience globale du stock.

Les pêcheurs signalent des variations récentes du calendrier, de la disponibilité de la morue franche et des habitudes de déplacement qui pourraient être liées à des changements en cours dans les conditions écosystémiques et océanographiques dans la sous-division 3Ps.

Croissance

La taille selon l'âge a affiché des diminutions importantes (figure 2). Les poids récents selon l'âge des morues franches d'âge 6 ou plus (2,83 kg de 2021 à 2025) sont en moyenne inférieurs de 57 % à ceux du milieu des années 1980 (6,57 kg de 1983 à 1987). Les poissons capturés près des côtes pendant le relevé de recherche grandissent plus lentement que ceux capturés dans les strates extracôtières, et ils représentent une proportion supérieure du stock depuis quelques années. Cette réduction de la croissance a une incidence négative sur la productivité du stock.

État actuel

La probabilité que la BSR de 2026 soit inférieure au PRL est supérieure à 99 %. Le stock demeure dans la zone critique.

Historique des débarquements et du TAC

Tableau 2. Le TAC et les débarquements de la pêche commerciale par année de gestion (en milliers de tonnes métriques). Le TAC est partagé entre le Canada (84,4 %) et la France (Saint-Pierre-et-Miquelon; 15,6 %). Les débarquements sont provisoires pour les cinq dernières années.

Année de gestion	2014 à 2015	2015 à 2016	2016 à 2017	2017 à 2018	2018 à 2019	2019 à 2020	2020 à 2021	2021 à 2022	2022 à 2023	2023 à 2024	2024 à 2025	2025 à 2026
TAC	13,22	13,49	13,04	6,50	5,98	5,98	2,69	1,35	1,35	1,30	1,55	1,25
Canada	5,80	5,90	5,20	4,90	4,50	3,30	1,75	0,80	0,90	0,80	0,62	S.O.
France	1,60	0,90	1,10	0,20	0,20	0,20	0,03	0,02	0,01	0,01	0,01	S.O.
Total	7,30	6,80	6,30	5,10	4,70	3,50	1,78	0,83	0,91	0,81	0,62	S.O.

La procédure de gestion actuelle sert à guider le TAC depuis la saison de pêche 2023 à 2024. Les prises sont largement concentrées dans la région de la baie Placentia (zone unitaire 3Psc).

Il n'y a pas de mesure directe des prises pour la pêche récréative ou de subsistance. Les données de marquage-recapture sont utilisées pour l'estimation de ces prises, les prises annuelles des pêcheurs récréatifs canadiens étant estimées à près de 0,2 kt en moyenne (entre 0,13 et 0,31 kt de 2016 à 2023). Il n'a pas été possible d'estimer les prises récréatives en 2024 en raison du faible taux de retour des étiquettes.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

L'écosystème de la sous-division 3Ps continue de subir des changements associés au réchauffement du climat océanique. La température de l'océan a augmenté depuis 1990 et est demeurée chaude en 2025, après des températures au fond record en 2021 et 2022. La prolifération printanière de phytoplancton était plus précoce que la moyenne en 2025. Pour la première fois en 10 ans, la biomasse totale de zooplancton et la biomasse des copépodes de grande taille — des éléments essentiels au transfert d'énergie vers les niveaux supérieurs du

réseau trophique — étaient supérieures à la moyenne. Après les déclinés observés au début des années 1990, aucune tendance marquée dans la biomasse totale de la communauté de poissons n'a été révélée par le relevé de recherche.

Avec la hausse de la température, des changements dans la composition de la communauté de poissons ont été observés, notamment une augmentation des espèces des eaux plus tempérées. La morue franche a toujours été l'espèce la plus abondante parmi les poissons prédateurs dans le relevé de recherche dans la sous-division 3Ps. Cependant, elle est nettement moins dominante depuis une dizaine d'années; le merlu argenté (*Merluccius bilinearis*) est plus présent dans les eaux chaudes du bord du plateau continental et il est devenu l'espèce la plus abondante de ce groupe fonctionnel. Ce changement de position dominante semble dicté par les préférences thermiques plutôt que par la concurrence directe, car le chevauchement spatial et alimentaire entre la morue franche et le merlu argenté est actuellement limité dans la sous-division. À mesure que cet écosystème se réchauffe, le chevauchement entre ces espèces devrait s'accroître, comme observé sur le plateau néo-écossais.

La quantité limitée de nourriture est évidente dans les analyses du régime alimentaire des principaux poissons prédateurs, y compris de la morue franche. En conjonction avec les déclinés globaux du poids selon l'âge, la croissance limitée et les périodes de mauvais état de l'espèce, il est évident que la quantité limitée de nourriture a un effet négatif sur la productivité du stock, dénotant des effets ascendants. Afin d'en tenir compte, un indice de la mortalité fondé sur l'état est intégré au modèle d'évaluation, reliant directement le mauvais état des poissons aux périodes de mortalité naturelle supérieure.

Les changements écosystémiques et biologiques qui se produisent dans un climat océanique en pleine évolution devraient avoir des effets négatifs sur la productivité de la morue franche dans la sous-division 3Ps.

Projections

Bien que des projections pluriannuelles aient été demandées, la taille du stock a été constamment surestimée et les diagnostics du modèle donnent à penser que cela se poursuivra probablement. Les projections récentes étaient peu précises. Les projections pluriannuelles n'ont pas été jugées fiables et ne sont pas fournies.

Procédure de gestion

Une procédure de gestion fondée sur la mortalité par pêche (F) oriente l'établissement du TAC annuel maximal. Le calcul utilisé est détaillé dans le plan de rétablissement, la mortalité par pêche demeurant à un niveau fixe ($F = 0,065$ pour les âges 9+), diminuant pour les âges plus jeunes conformément à MPO 2023) pendant que le stock se trouve dans la zone critique. Comme indiqué dans le plan de rétablissement, en raison de l'état actuel du stock, de la faible productivité et des sources d'incertitude, le TAC établi pour la morue franche de la sous-division 3Ps pendant la période de mise en œuvre du plan de rétablissement pourrait être inférieur au TAC maximal recommandé à la suite du calcul prévu dans la procédure de gestion, et ce, à des fins de conservation.

D'après la procédure de gestion, le TAC maximal serait de 1,465 kt. Cependant, le modèle surestime probablement la BSR actuelle et les prélèvements à ce niveau devraient dépasser la valeur maximale de la mortalité par pêche définie dans le plan de rétablissement.

Notre compréhension du stock a considérablement changé depuis l'adoption du plan de rétablissement (voir la section AUTRES QUESTIONS DE GESTION), ce qui justifie un examen de ce plan et de la procédure de gestion associée.

AUTRES QUESTIONS DE GESTION

L'évaluation du stock a également examiné les paramètres associés au plan de rétablissement (voir la section Objectifs de gestion ci-dessus).

Notre compréhension du stock a considérablement changé depuis l'adoption du plan de rétablissement.

- Les mises à jour des poids du stock utilisés dans l'évaluation actuelle ont entraîné une diminution des estimations récentes de la taille du stock qui n'a pas été prise en compte dans les simulations du rétablissement.
- La taille du stock est maintenant estimée à 40 % du PRL. Les simulations du rétablissement n'ont pas évalué de scénarios de pêche en dessous de ce niveau, et le rendement de la procédure de gestion adoptée à ces niveaux n'est pas connu.

Le stock n'a pas atteint la croissance prévue dans le plan de rétablissement.

Il n'y a pas eu de diminution soutenue depuis la première application de la procédure de gestion (2023 à 2024).

SOURCES D'INCERTITUDE

Une tendance rétrospective constante dans l'évaluation a mené à une série de révisions à la baisse de la BSR à mesure que de nouvelles données étaient intégrées. Toutefois, cela n'a pas eu d'incidence sur l'interprétation de l'état du stock. Les diagnostics du modèle donnent à penser que cette tendance devrait se poursuivre dans la prochaine évaluation. La période de l'évaluation y contribue, car les sources de données ne sont pas toutes disponibles pour alimenter l'année terminale au moment de l'évaluation.

Le cadre d'évaluation ne tient pas compte explicitement des différences spatiales dans l'ensemble de la zone du stock. Compte tenu des indications récentes de changements dans la répartition du stock, des différences connues dans les paramètres biologiques dans l'ensemble de la zone de gestion et des changements environnementaux et écosystémiques en cours, le modèle d'évaluation actuel ne peut pas refléter la dynamique à plus petite échelle qui pourrait avoir une incidence sur notre compréhension de la productivité et du potentiel de croissance du stock. Il est nécessaire de recueillir des données sur la longueur et l'âge des prises dans la pêche pour calculer avec exactitude la répartition par âge des prélèvements utilisés pour l'évaluation. Il y a eu des lacunes importantes dans l'échantillonnage de la pêche commerciale ces dernières années et la pêche récréative n'est pas échantillonnée, ce qui accroît l'incertitude dans l'évaluation. Il ne sera pas possible d'estimer les prises selon l'âge de façon fiable si les lacunes dans l'échantillonnage des pêches s'aggravent, compromettant alors l'utilisation du cadre d'évaluation actuel.

Dans l'évaluation actuelle, les estimations du recrutement ont été révisées à la baisse d'après le modèle hybride et le modèle état-espace par rapport à l'évaluation précédente. Le modèle hybride indique qu'il n'y a pas eu d'autre augmentation du recrutement depuis 2022, tandis que le modèle état-espace montre un déclin. Cela correspond à l'abondance plus faible des poissons d'âge 2 observée dans le relevé de recherche du MPO depuis 2022, dont il est

possible de déduire une réduction du recrutement et une incertitude accrue quant à la croissance à court terme et au potentiel de rétablissement du stock.

LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION

Nom	Organisme d'appartenance
Christina Bourne	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Victoria Neville	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Divya Varkey	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Janine O'Reilly	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Laura Wheeland	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Paul Regular	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Emilie Novaczek	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Janice Costello	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Karen Dwyer	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Rajeev Kumar	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Rick Rideout	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Samantha Trueman	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Kathleen Ryan	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Jared Penney	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Chelsea Malayny	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Aaron Adamack	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Lisa Hayes	MPO, T.-N.-L. — Sciences
Natasha Collins	MPO, T.-N.-L. — Programme de protection du poisson et de son habitat
Nancy Pond	MPO, T.-N.-L. — Gestion des ressources
Danny Ings	MPO, RCN — Sciences des populations de poissons

Nom	Organisme d'appartenance
Angela BurrIDGE	Ministère des Pêches et de l'Aquaculture (Terre-Neuve-et-Labrador)
Erin Carruthers	Fish, Food and Allied Workers (FFAW)
Jamie Barnett	Pêcheur
Ken Viscount	Pêcheur
Vanessa Bourgeois	Atlantic Groundfish Council
Gemma Rayner	Oceans North
Hubert Du Pontavice	IFREMER — Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

- Champagnat, J., Vigneau, J., Varkey, D.A., Regular, P., Ings, D.W., Babyn, J., et Morgan, J. 2024. [Élaboration d'un modèle à espace d'état pour l'évaluation du stock de morue \(*Gadus morhua*\) dans la sous-division 3Ps de l'OPANO](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2024/015. iv + 106 p.
- MPO. 2020. [Évaluation du stock de morue dans la sous-division 3Ps de l'OPANO](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Avis sci. 2020/018.
- MPO. 2023. [Examen des simulations du plan de rétablissement de la morue franche de la sous-division 3Ps de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest \(OPANO\)](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2023/007.
- MPO. 2025. [Évaluation de l'état du stock de morue \(*Gadus morhua*\) de la sous-division 3Ps de l'OPANO en 2024](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2025/007.
- Varkey, D.A., Babyn, J., Regular, P.R., Ings, D.W., Kumar, R., Rogers, B., Champagnat, J. et Morgan, M.J. 2022. [Un modèle état-espace pour l'évaluation du stock de morue \(*Gadus morhua*\) dans la sous-division 3Ps de l'OPANO](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2022/022. vi + 81 p.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région de Terre-Neuve-et-Labrador
Pêches et Océans Canada
C. P. 5667
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
A1C 5X1

Courriel : DFONLCentreforScienceAdvice@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-5117

ISBN 978-0-660-97749-2 N° cat. Fs70-6/2026-004F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [licence du gouvernement ouvert — Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Évaluation du stock de morue franche (*Gadus morhua*) de la sous-division 3Ps de l'OPANO en 2025. Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2026/004.

Also available in English:

DFO. 2026. NAFO Subdivision 3Ps Atlantic Cod (*Gadus morhua*) Stock Assessment in 2025.
DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2026/004.